

# La communion spirituelle ou communion de désir

Ne pouvant communier corporellement et sacramentellement, il est encore possible de s'unir à Dieu par la communion spirituelle, autrement appelée communion de désir.

« Elle consiste dans un ardent désir de se nourrir du Pain céleste, avec une foi vive qui agit par la charité et qui nous rend participants des fruits et des grâces du Sacrement » (Session XIII, ch. 8 du Concile de Trente).

*S'il ne m'est pas donné de Te recevoir dans cette hostie Seigneur,  
je Te sais assez puissant  
pour que Tu te donnes à moi autrement.  
Mon cœur Te désire,  
Seigneur viens.*

Le Pape François a rappelé l'opportunité de cette pratique très ancienne lors de [l'Angélus du 15 mars 2020](#).

C'est l'occasion de prier avec et pour tous ceux qui, proche de chez nous ou partout dans le monde, ne peuvent habituellement pas se rendre à la Messe ou ne peuvent pas communier. Nous porterons particulièrement dans nos prières, les catéchumènes et tous ceux qui sont en attente de sacrements.

Pour s'y préparer, vous pouvez reprendre cet [acte de communion spirituelle proposé par Mgr Centène, évêque de Vannes](#)